



CODE DE CONDUITE DU CHAUFFEUR GUIDE

Notre politique et son intégration :

Le Code de Conduite des Chauffeurs a été développé et diffusé à tous les chauffeurs d'Escapades. Il couvre un large éventail de comportements et de techniques de conduite qui garantissent une conduite sûre, respectueuse de l'environnement et adaptée aux spécificités touristiques. Chaque chauffeur d'Escapades s'engage à respecter ce code et à suivre une formation régulière pour s'assurer que ces principes sont intégrés dans leur pratique quotidienne. Le respect du Code est un critère essentiel pour la gestion des contrats avec nos partenaires transporteurs.

Éléments clés du Code de Conduite :

1. Conduite défensive et sécuritaire :

- **Respect des limitations de vitesse** : Les chauffeurs doivent toujours respecter les limitations de vitesse en vigueur, adaptées aux conditions de la route et de circulation.
- **Distance de sécurité** : Maintenir une distance de sécurité appropriée avec le véhicule précédent pour éviter les collisions en cas de freinage brusque.
- **Prudence dans les conditions climatiques défavorables** : Adapter la vitesse et la conduite en cas de pluie, de brouillard, ou lors de conditions de route difficiles.
- **Vigilance et anticipation** : Toujours être attentif aux comportements des autres usagers de la route et anticiper les manœuvres pour réagir en toute sécurité.

2. Conduite respectueuse de l'environnement :

- **Éco-conduite** : Adopter une conduite souple pour minimiser la consommation de carburant (accélération progressives, freinages doux, etc.).
- **Optimisation des trajets** : Planifier les itinéraires pour éviter les trajets inutiles ou trop longs, et éviter les trajets en période de forte congestion afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- **Vérification régulière des véhicules** : Assurer un entretien régulier des véhicules pour garantir qu'ils sont en bon état de fonctionnement, avec une attention particulière portée aux systèmes de pollution et de consommation.

3. Conduite touristique :

- **Connaissance des sites touristiques** : Les chauffeurs doivent être informés des principales attractions touristiques sur leur itinéraire et doivent encourager les passagers à respecter les zones protégées et à adopter un comportement responsable.

- **Service client** : Offrir une expérience agréable aux voyageurs en restant courtois, professionnel et à l'écoute des besoins des passagers, tout en favorisant une atmosphère détendue et confortable.
 - **Soutien à l'orientation locale** : Encourager les passagers à respecter les coutumes locales et à soutenir les commerces et producteurs locaux.
4. **Communication en cas d'urgence** :
- **Réagir en situation d'urgence** : En cas d'incident, de panne ou d'accident, le chauffeur doit connaître les procédures d'urgence, savoir contacter les autorités compétentes et assurer une assistance rapide et efficace aux passagers.
5. **Respect des normes légales et éthiques** :
- **Respect des lois locales et internationales** : Tous les chauffeurs doivent suivre les lois et réglementations relatives à la circulation et à la sécurité routière en vigueur à Madagascar.
 - **Comportement éthique et respectueux** : Les chauffeurs doivent être exempts de toute conduite ou comportement discriminatoire et doivent respecter les droits des passagers.

Processus d'intégration et de suivi :

1. **Formation initiale et continue** : Chaque chauffeur reçoit une formation sur le Code de Conduite lors de son embauche et suit régulièrement des sessions de mise à jour pour renforcer ses connaissances en matière de conduite sécuritaire, de respect de l'environnement et de service client.
2. **Contrôle et suivi** : Des évaluations régulières des chauffeurs sont menées, incluant des retours des passagers, des vérifications des conditions de conduite et des audits des véhicules pour s'assurer du respect des normes.
3. **Signature et engagement** : Chaque chauffeur est tenu de signer un document de prise de connaissance et d'engagement concernant le Code de Conduite, ce qui confirme leur accord avec les pratiques et leur volonté de respecter ces standards.